



ALLOCUTION

PRONONCÉE PAR

**SON EXCELLENCE DR. STERGOMENA LAWRENCE TAX,
SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE DE LA SADC**

À L'OCCASION DE

**L'OUVERTURE OFFICIELLE DU 41^E SOMMET ORDINAIRE DES
CHEFS D'ÉTAT ET DE GOUVERNEMENT DE LA SADC**

LE

LE 17 août 2021

Son Excellence Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique et Président de la SADC ;

Son Excellence Dr. Lazarus McCarthy Chakwera, Président de la République du Malawi et Président entrant de la SADC ;

Sa Majesté Roi Mswati III du Royaume d'Eswatini ;

Excellences, Chefs d'État et de gouvernement et Représentants ;

Honorable Eisenhower Mkaka, Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Malawi et Président du Conseil des ministres de la SADC ;

Son Excellence Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine ;

Son Excellence Dr. Vera Songwe, Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique ;

Honorables Ministres des États membres de la SADC ;

Mesdames et Messieurs les chefs des Organisations régionales et internationales, Excellences ;

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Hauts commissaires et Membres du corps diplomatique, Excellences ;

Mesdames et Messieurs les fonctionnaires des États membres et du Secrétariat de la SADC ;

Chers invités ;

Mesdames et Messieurs les Partenaires des médias ;

Mesdames et Messieurs ;

C'est pour moi un grand honneur de me présenter devant vous pour vous livrer quelques paroles de mon allocution ce matin. Je voudrais tout d'abord exprimer notre gratitude à Son Excellence le **Dr Lazarus McCarthy Chakwera**, Président de la République du Malawi, au gouvernement et au peuple de la République du Malawi, pour avoir accepté d'accueillir ce 41^e Sommet de la SADC et d'assurer la présidence de la SADC pour la période 2021/22, malgré les défis posés par la COVID-19.

Depuis votre réunion tenue en août dernier, la Région a perdu un certain nombre de ses dirigeants, notamment S.E. Dr Kenneth Kaunda, premier Président de la République de Zambie, S.E. Dr John Pombe Joseph Magufuli, cinquième Président de la République Unie de Tanzanie, Sir Anerood Jugnauth, ancien Premier ministre de la République de Maurice et S. Excellence Ambrose Mandvulo Dlamini, Premer ministre du Royaume d'Eswatini et de nombreux citoyens de la SADC. Permettez-moi de présenter nos condoléances au gouvernement et aux peuples d'Eswatini, de Maurice, de Tanzanie et de Zambie, au personnel du Secrétariat et à tous les citoyens de la SADC qui ont perdu leurs proches. Que leurs âmes reposent dans la paix éternelle.

Depuis août 2020, trois (3) États membres ont tenu des élections, à savoir les Républiques des Seychelles et **de Zambie**, et la République Unie de Tanzanie. Permettez-moi de féliciter les peuples des Républiques des **Seychelles** et de Zambie, de la République Unie de Tanzanie pour le bon déroulement de ces élections. [...].

Excellences,

Mon parcours en tant que Secrétaire exécutive de la SADC a commencé le 18 août 2013, lorsque j'ai été désignée et que j'ai prêté serment, dans cette même ville de Lilongwe, au cœur chaud de l'Afrique. Ayant terminé mon mandat, Dieu a jugé bon que ce soit dans cette même ville que mon mandat prenne fin et que je passe la main à mon successeur. Je suis reconnaissante au Tout-Puissant que tout ait bien commencé et que tout se termine bien en ce lieu.

Le présent Sommet étant mon dernier en tant que Secrétaire exécutive de la SADC, je me tiens humblement devant Vous, Excellences, pour vous remercier profondément de la confiance que vous m'avez accordée pour

diriger le Secrétariat de la SADC et servir la région de la SADC. Je vous suis immensément reconnaissante pour l'opportunité qui m'a été accordée, ainsi que pour les conseils et le soutien que vous m'avez apportés, au cours de mon mandat. Je suis fière de ce que la Région a accompli au cours de ces huit années, sous votre direction, Excellences. Je suis également reconnaissante de la richesse des connaissances et de l'expérience que j'ai acquises au cours de ces huit années et que je garderai toujours précieusement. Au moment où je vous exprime ma gratitude, distingués chefs d'État et de gouvernement de la SADC, Excellences, permettez-moi également d'exprimer ma profonde gratitude à mon gouvernement, le gouvernement de la République Unie de Tanzanie, pour la confiance qu'il m'a accordée et pour m'avoir désignée à ce poste important. Permettez-moi également de remercier les ministres et les fonctionnaires des États membres de la SADC, les partenaires de la SADC et les parties prenantes pour le soutien indéfectible qu'ils m'ont accordé, à moi et à mon équipe depuis ma désignation à ce poste.

Excellences,

La SADC a parcouru un long chemin depuis l'époque des luttes de libération, et nous devons notre coopération, notre unité et notre développement aux fondateurs de notre grande Organisation. Leurs sacrifices ont ouvert la voie pour que nous atteignions le niveau de transformation et les succès que nous connaissons aujourd'hui. Il est juste que la SADC reconnaisse leurs contributions et, en reconnaissant leurs contributions en août 2020, le Sommet de la SADC a approuvé un mécanisme pour honorer les fondateurs de la SADC. Je me permets d'implorer les États membres de la SADC de rendre ce mécanisme opérationnel, ce qui garantira que l'histoire de la SADC et l'héritage de ses fondateurs restent gravés dans l'histoire de notre Organisation et soient transmis aux générations futures.

Les publications Hashim Mbita, qui ont été lancées en 2014, documentent de manière authentique l'histoire des luttes de libération de l'Afrique australe et constituent également une référence importante pour l'histoire de la SADC. Les publications sont désormais disponibles dans leur intégralité, en anglais, français et portugais, tandis que les volumes en swahili seront également disponibles prochainement. Dans la foulée, le chemin parcouru par notre Organisation au cours de ses 40 ans d'existence, depuis la création de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (SADCC) en avril 1980, a été documenté dans une publication intitulée « La

SADC à 40 ans », lancée en juin 2021. Cette publication présente quatre décennies d'enseignements et de réussites. Nous devons tous être fiers des contributions que nous avons apportées à l'avancement du Programme de développement et d'intégration de la SADC, et utiliser les leçons pour faire avancer notre Organisation et maintenir sa pertinence. Je vous encourage tous à prendre le temps de lire et d'utiliser ces publications, afin de préserver les valeurs de la SADC et sa longue et inspirante histoire. Une nation ou une région qui ne fonde pas son avenir sur ses valeurs et son histoire s'engage sur une route cahoteuse et dangereuse.

Excellences,

Au moment où mon mandat prend fin, la Région demeure généralement stable, avec quelques zones de turbulence, que nous devons continuer à gérer collectivement. Il s'agit notamment des catastrophes, des pandémies, des actes de terrorisme, de la violence et des menaces liées à la cybersécurité. La Région doit rester vigilante, tout en renforçant les mécanismes mis en place pour faire face à ces menaces.

Dans le volet social et économique, la Région a fait des progrès notables en termes de convergence macroéconomique, d'industrialisation, de commerce intra-SADC, de connectivité régionale, d'accès à l'énergie, d'intégration et d'inclusion financières et de pénétration de la téléphonie mobile.

Si la Région a bien progressé en termes de convergence macroéconomique au fil des ans, elle a été durement touchée par le double choc de la pandémie de COVID-19 et de la chute des prix des matières premières. L'impact de la COVID-19 a exercé une pression supplémentaire sur une économie régionale déjà fragile, entraînant une détérioration significative de la situation budgétaire et des risques élevés liés à la viabilité de la dette. En conséquence, la plupart des États membres n'ont pas atteint les cibles fixées pour les indicateurs de convergence macroéconomique. Les États membres sont encouragés à poursuivre l'application des mesures fiscales et monétaires.

Dans le secteur de l'énergie, au cours de la période de 2014 à 2020, la production d'électricité mise en service dans la Région a augmenté de

19 738 mégawatts (MW), soit 90 % de la capacité ciblée de 22 000 MW. L'accès à l'électricité, en moyenne pondérée, est passé de 36 % en 2014/2015 à plus de 50 % en 2020/2021. L'objectif est d'atteindre au moins 85 % d'ici 2030, conformément au RISDP 2020-2030. La part des énergies renouvelables a également augmenté, passant de 22 % en 2015/2016 à 32 % en 2019/2020.

L'énergie échangée dans le cadre d'accords bilatéraux a également augmenté, passant de 4 761 gigawatt-heures (GWh) en 2014/15 à 7 992 GWh en 2018/2019, et a légèrement baissé à 5 642 GWh en 2020/2021. La part des volumes mensuels échangés sur le marché concurrentiel du Pool énergétique d'Afrique australe (SAPP) a également augmenté, passant de 10 % en 2014/2015 au niveau le plus élevé de 33 % enregistré en 2019/2020. Malheureusement, les volumes échangés ont été affectés par la baisse de la demande depuis mars 2020 en raison de la COVID-19.

Des progrès importants ont également été réalisés en matière de pénétration de la téléphonie mobile dans la région de la SADC. Tous les États membres de la SADC ont établi au moins deux (2) liaisons terrestres transfrontalières en fibre optique pour le trafic de transit régional et international, et la pénétration de la téléphonie mobile dans la région de la SADC est passée de 60 % en 2012 à 77,4 % actuellement, cinq (5) États membres dépassant les 100 % de pénétration de la téléphonie mobile. Le taux de pénétration d'Internet dans la SADC a également augmenté, passant de 4 % en 2012 à 22,9 % en 2020. En termes de couverture des services mobiles, la couverture moyenne de la population de la SADC par un réseau mobile est de 88 %, tandis que la couverture moyenne de la population de la SADC par un réseau mobile 3G au moins est de 80 %, et de 54 % pour un réseau mobile 4G. La part de la région de la SADC représente 57 % des 46 points d'interconnexion Internet (IXP) en Afrique.

Des progrès notables ont également été enregistrés en matière d'intégration et d'inclusion financières. Le Système de règlement brut en temps réel de la SADC (SADC-RTGS) a permis de réduire les coûts de transaction en supprimant la nécessité de recourir à des correspondants bancaires. En juin 2021, un total de 83 banques participantes, issues des quinze (15) États membres de la SADC (à l'exception des Comores), ont été reliées électroniquement pour effectuer des paiements et des règlements transfrontaliers en temps réel. De juillet 2013 à juin 2021, le nombre total de transactions réglées a atteint 591,38 milliards d'USD.

Dans le domaine de l'inclusion financière, la mise en œuvre de la Stratégie d'inclusion financière de la SADC et de l'accès des PME aux financements (2016-2020), qui a été approuvée en 2016, est en cours. En décembre 2020, 68 % des personnes adultes de la Région étaient financièrement incluses (y compris les pour ce qui est des produits et services financiers formels et informels), soit environ 97 millions d'individus. En termes de répartition par sexe, 67 % des femmes adultes et 70 % des hommes adultes sont financièrement inclus.

Le commerce intra-SADC a connu des fluctuations, passant de 21,6 % en 2016 pour se ralentir à 20 % en 2017 et à 19,3 % en 2018. Pour remédier à cette situation, un certain nombre de mesures sont en place, notamment à travers la Stratégie et la feuille de route de la SADC pour l'industrialisation 2015-2063, ainsi que la Vision minière régionale (RMV) et le Plan d'action 2019 de la SADC, qui ont été approuvés respectivement en 2015 et 2019 ; par ailleurs, un certain nombre de cadres ont été mis en place, et des chaînes de valeur développées. Néanmoins, la mise en œuvre doit être accélérée. La structure des économies de la SADC reste peu diversifiée, avec une croissance des secteurs basés sur les ressources naturelles, en particulier l'agriculture et l'exploitation minière, qui représentent toujours en moyenne plus de 25 % du produit intérieur brut, tandis que la contribution du secteur manufacturier au PIB est restée à environ 13 %. L'industrialisation de la SADC, qui présente une approche cohérente, reste donc pertinente et hautement prioritaire dans le programme de la SADC. Le regretté Mwalimu Nyerere a dit un jour que « **plus la base d'industrialisation d'une région est variée, plus la population sera prospère** ».

Excellences,

La Région a connu plusieurs catastrophes d'une ampleur variable. Il s'agit notamment de la sécheresse de 2016 provoquée par *El Niño*, des cyclones tropicaux dévastateurs Idai, Chalane et Eloise entre 2019 et 2020, et de l'actuelle pandémie de COVID-19. Son Excellence Thabo Mbeki, ancien Président de la République d'Afrique du Sud, a déclaré un jour que « **les périodes difficiles nécessitent du courage et de la résilience. Ce n'est pas dans les meilleurs moments que notre force en tant que peuple est mise à l'épreuve** ». Excellences, je suis fière du courage, de la résilience et de l'unité de la SADC lorsqu'elle est confrontée à de telles adversités. La SADC a mis en place des mesures pour faire face collectivement à de tels

défis, notamment le Mécanisme de préparation et de réponse de la SADC, qui dispose d'un certain nombre d'instruments. Les travaux en cours visant à opérationnaliser ces instruments doivent être finalisés rapidement.

La sécurité sanitaire régionale **revêt une importance essentielle pour notre région.** [...] Sur la base des enseignements tirés de la pandémie de COVID-19 dans la région de la SADC, des mesures concrètes s'imposent d'urgence pour assurer la sécurité sanitaire en termes de disponibilité durable des vaccins, autres produits de santé et produits de base. De telles mesures incluent le renforcement des capacités de fabrication locale.

Excellences,

Alors que le financement des programmes et activités régionaux reste un défi, la SADC a entrepris des activités essentielles en puisant dans ses propres ressources. Il s'agit notamment du déploiement de la Mission préventive de la SADC au Royaume du Lesotho, et du déploiement d'une Force en attente de la SADC au Mozambique, financés par le Fonds d'urgence de la SADC qui a été approuvé en 2012 et rendu opérationnel en 2015. Le financement de la construction d'un Dépôt logistique régional de la SADC qui a débuté en avril 2018 provient également des contributions des États membres de la SADC. Si nous sommes fiers de ces réalisations, il convient de noter que le financement durable des programmes régionaux reste une priorité si nous voulons accélérer l'intégration régionale, d'où la nécessité d'accélérer l'opérationnalisation du Fonds de développement régional, dont l'accord a été approuvé en 2016, et du Cadre régional de mobilisation de ressources qui a été approuvé en 2019.

Excellences,

Je suis et je serai toujours fier de l'unité affichée par les États membres de la SADC. Elle me donne un sentiment d'appartenance et d'identité. Je me souviens avec quelle affection le Président fondateur de la République Unie de Tanzanie, Mwalimu Julius Kambarage Nyerere, a prêché l'évangile de l'unité en Afrique australe tout au long de sa vie. En décembre 1980, à Bulawayo, au Zimbabwe, il a déclaré : « **Nous avons été unis dans la lutte pour la liberté. Nous sommes unis dans la liberté que nous offre**

l'indépendance politique. Nous avancerons dans l'unité dans la lutte pour la libération et le progrès économiques... Nous avancerons ensemble... les États libres d'Afrique australe, pour construire l'Afrique australe, l'Afrique australe libre, dans l'unité ». Je souhaite réitérer et renforcer le message de Mwalimu et encourager tous les États membres à rester unis pour faire face aux difficultés rencontrées dans la Région, et faire en sorte que la SADC reste le phare de l'espoir, de la paix, de la sécurité et de la stabilité et l'exemple brillant du développement économique.

Tout comme ce fut le cas pendant les années de lutte pour la libération des pays d'Afrique australe, chaque fois que la SADC proclame sa position dans l'unité, le monde l'écoute. Lorsque la SADC s'est unie pour affirmer sa position sur la levée des sanctions imposées au Zimbabwe, sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental et sur la non-ingérence dans les affaires intérieures de la République bolivarienne du Venezuela, le monde l'a écoutée attentivement. C'est le cas même au niveau continental. Vous vous souvenez sans doute de l'unité de notre Région dans la conduite de l'Agenda sur les réformes institutionnelles de l'Union africaine, l'unité sur la reconfiguration de la Brigade d'intervention en République démocratique du Congo, l'unité dans la résolution, entre autres, des défis politiques et de sécurité dans l'Est de la République démocratique du Congo, en République de Madagascar et au Royaume du Lesotho, et l'unité dans le **soutien** à la République du Mozambique **pour lutter contre le terrorisme**. Néanmoins, il convient de mentionner que nous sommes actuellement confrontés à différents défis dans le Nouvel ordre économique. Soutenons et renforçons notre position dans l'unité, et évitons d'être fragmentés et marginalisés, car ensemble nous continuerons à tenir, tandis que divisés nous trébucherons et ce sera la chute. Les défis d'aujourd'hui sont différents et complexes, et peuvent parfois sembler invisibles, mais ils sont bien réels et nous obligent à rester vigilants et unis. Permettez-moi de remercier nos dirigeants et chacun d'entre nous, pour s'être engagés dans la solidarité de la SADC.

Excellences,

Quand je regarde en arrière, je visualise cette photo unique et célèbre de 2013 de femmes leaders en Afrique et dans la région de la SADC, où figurent Son Excellence Joyce Banda, alors Présidente de la République du Malawi et Présidente de la SADC, Son Excellence Nkosazana Dlamini-Zuma, ancienne Présidente de la Commission de l'Union africaine, la juge Anastasia Msosa, alors Présidente de la Cour suprême du Malawi et moi-

même, fêtée en tant que Secrétaire exécutive de la SADC ; c'était l'apogée de l'émancipation de la femme. C'était un tableau des PREMIÈRES : la première femme Présidente du Malawi, la première femme Présidente de la Commission de l'Union africaine, la première femme Présidente de la Cour suprême du Malawi et je venais moi-même d'être nommée sixième, mais première femme Secrétaire exécutive de la SADC. Au moment de passer le relais et de regarder en arrière, je constate avec satisfaction les progrès réalisés en matière d'autonomisation des femmes, tant sur le plan économique que dans leur présence aux postes de direction. Nous avons un certain nombre de femmes leaders à différents postes, notamment une femme Présidente dans la SADC, en la personne de S.E. Samia Suluhu Hassan, de la République Unie de Tanzanie, qui démontre sans équivoque que les femmes sont capables de diriger des nations avec un leadership et une sagesse exceptionnels et exemplaires. Qu'elle soit soutenue par tous, aux niveaux international, régional et national. Permettez-moi également d'ajouter ma voix à celle des défenseurs de l'autonomisation des femmes, en appelant à des progrès soutenus et accélérés en matière d'autonomisation des femmes. Je suis convaincue que la Région est prête à accueillir davantage de présidentes, de présidentes de l'Union africaine, de secrétaires exécutives de la SADC et de nombreuses autres femmes à des postes de direction. Il reste encore du chemin à parcourir et je suis convaincue qu'avec l'excellent leadership et l'engagement dont dispose la Région, nous y parviendrons

Excellences,

Une organisation saine repose sur des politiques et des stratégies cohérentes. Au moment de dire au revoir, je suis reconnaissante aux États membres de la SADC et à toutes les parties prenantes de la SADC d'avoir participé à la formulation de la Vision 2050 de la SADC et du Plan stratégique indicatif de développement régional (2020-2030), qui ont été approuvés en août 2020. Il est donc impératif que ces politiques soient utilisées pour transformer notre Région en la SADC que nous appelons de nos vœux. Je suis convaincue que le Secrétariat, sous la direction de mon successeur, mènera l'intégration régionale à travers ces cadres stratégiques pour le bien de la Région.

[...].

Excellences, en guise de conclusion, je voudrais affirmer que notre Région a besoin d'un Secrétariat dynamique, efficace et efficient. Un Secrétariat dynamique et performant facilitera le dynamisme de la région SADC. Je remercie profondément mes Secrétaires exécutifs adjoints, l'équipe de gestion et l'ensemble du personnel du Secrétariat qui m'ont soutenue pour réaliser les objectifs de notre Région, et ce que l'on attendait de nous, en tant que serviteurs de la Région. Toutes nos réalisations ont été rendues possibles grâce au travail d'une merveilleuse équipe de professionnels dévoués qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour assurer notre réussite. Je quitte mes fonctions avec un profond sentiment de devoir accompli. Merci et merci à vous. Je vous porterai toujours dans mon cœur et je vous serai toujours redevable.

En faisant mes adieux, je souhaite à mon successeur tout le succès possible, je l'assure de mon soutien total et je demande humblement que nous le soutenions tous.

En tant qu'être humain, il se peut que j'aie commis des erreurs et si cela s'est produit, ce n'était pas intentionnel, et je vous prie de me comprendre et de me pardonner.

Ce n'est pas facile de présenter toutes les réalisations de la SADC en 15 minutes. Je souhaite simplement donner l'assurance aux citoyens de la SADC que lorsque nos hauts dirigeants se réunissent pendant les Sommets, ils font le point sur les progrès accomplis et prodiguent les conseils nécessaires : c'est ce qui a permis à la SADC d'obtenir des résultats visibles que les citoyens de la SADC continuent à profiter. Continuons donc à croire en nos dirigeants. Asanteni sana Waheshimiwa Wakuu wa Nchi, Mwenyezi Mungu andeleo kuwaongoza na kuwazidishia hekima.

Merci beaucoup. Thank you. Muito obrigada. Asante. Zikomo kwambiri